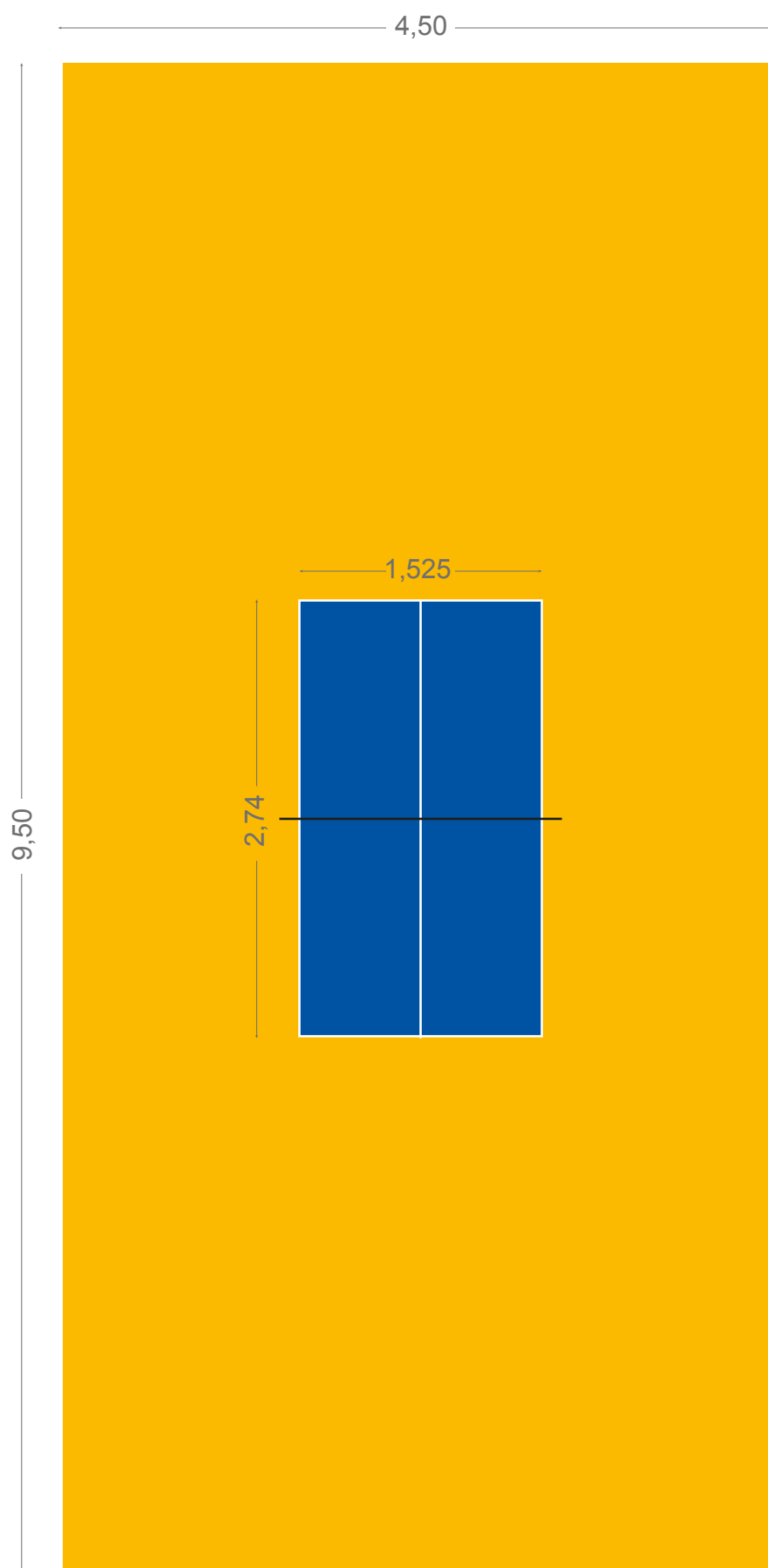


Tennis de table



Tracé et dimensions de l'espace de jeu «national»



TENNIS DE TABLE		INTERNATIONAL	NATIONAL	PROVINCIAL	REMARQUES
DIMENSIONS	AIRE DE JEU	Longueur : 14 m Largeur : 7 m	Longueur : 9,5 m Largeur : 4,5 m (clôturé)	Longueur : 8,5m Tables extérieures 4,50 m autres tables: 4 m	Le périmètre est délimité par des entourages de couleur foncée de 75 cm de haut
	ZONE LIBRE		> 11 m	Tables extérieures 4,50 m autres tables: 4 m	
	HAUTEUR LIBRE	5 m	≥2,75 m		
REVÊTEMENT DE SOL	NATURE	Structure amortissante. Voir cadre normatif sur les revêtements de sol sportifs en vigueur.			
	COULEUR	Contraste avec balle et table			
ÉCLAIRAGE	ECLAIRAGE MOYEN	Championnat du monde et JO : 1500 LUX au dessus de la surface de jeu et 1000 LUX en dehors. Pour les autres compétitions internationales, 1000 LUX au niveau de la surface de jeu et 600 LUX en dehors	En superdivision : 500 LUX au niveau de la surface de jeu et 250 LUX en dehors. Autres divisions nationales : 250 LUX au niveau de la surface de jeu et 150 LUX en dehors	250 LUX au niveau de la surface de jeu et 150 LUX en dehors	Mesuré au niveau de la surface de jeu (la table)
	UNIFORMITÉ	0.75			
	SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE	Fournir une étude photométrique, considérer les paramètres de performances des appareils suivants: rendement, faible consommation, durée de vie des appareils. Norme NBN 12 193 d'application. L'étude du placement éventuel de Leds est obligatoire			
	ECLAIRAGE NATUREL	Proscrit			
CHAUFFAGE VENTILATION	TEMPÉRATURE	16 °C			Voir guide sur la performance énergétique des halls sportifs
	SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION	Statique ou atmosphère sans courant d'air. Eviter les systèmes de chauffage à pulsion de chaleur.			
MURS	TONALITÉS	Tons foncés, mats			
	ACOUSTIQUE	Utiliser des matériaux absorbants sur les murs et plafonds			
TRIBUNES		<ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes CE ; • Prévoir un minimum de places fixes ; • Privilégier une jonction directe avec la cafétéria ; • Eviter l'accessibilité des spectateurs à l'aire de jeu 			

Normes fédération

Recommandations Infrasports

1. MATERIEL SPORTIF

1.1 La table

La face supérieure de la table, appelée " surface de jeu ", est rectangulaire, mesure 2,74 m de long et 1,525 m de large et se trouve dans un plan horizontal à 76 cm au dessus du sol. Les faces verticales du plateau de la table ne font pas partie de la surface de jeu.

La surface de jeu peut être de n'importe quelle matière mais doit permettre un rebond uniforme d'environ 23 cm lorsque, d'une hauteur de 30 cm, on laisse tomber une balle réglementaire sur cette surface.

La surface de jeu doit être de couleur uniformément sombre et mate tout en comportant une " ligne latérale " blanche, large de 2 cm, le long de chacun des bords de 2,74 m et une ligne de fond " blanche, large de 2 cm, le long de chacun des bords de 1,525 m.

La surface de jeu est divisée en deux " camps " égaux par un filet vertical parallèle aux lignes de fond et doit être continue sur la surface totale de chaque camp.

Pour les doubles, chaque camp est divisé en deux " demi camps " égaux par une " ligne centrale " blanche, large de 3 mm, parallèle aux lignes latérales ; la ligne centrale est considérée comme faisant partie de chaque demi camp droit.

Spécificités au tennis de table handisport :

- Les barres horizontales sous les tables de jeux sont à proscrire.
- Les pieds des tables doivent être reculés sous la table d'au moins 40 cm de part et d'autre des bords de la table

Toutes les spécificités du tennis de table handisport sont accessibles sur le site

<https://www.handisport.be/sport/tennis-de-table/>

1.2 L'ensemble du filet

Par «ensemble du filet», il faut comprendre le filet proprement dit, sa suspension et les poteaux de suspension, y compris les attaches qui le fixent à la table.

Le filet est suspendu par une cordelette attachée à chacune de ses extrémités à un poteau vertical de 15,25 cm de hauteur, les limites extérieures du poteau se trouvant à 15,25 cm à l'extérieur de la ligne latérale.

Le bord supérieur du filet doit être sur toute sa longueur à 15,25 cm au dessus de la surface de jeu.

Le bas du filet doit être sur toute sa longueur aussi près que possible de la surface de jeu et les extrémités latérales du filet doivent être aussi près que possible des poteaux auxquels il est suspendu.

1.3 La balle

La balle est sphérique et son diamètre est de 40 mm.

La balle pèse 2,7 g. Elle doit être en matière plastique. Elle doit être blanche et mate.

1.4 La raquette

La raquette peut être de n'importe quel poids, forme et dimension, mais la palette doit être plate et rigide.

Au moins 85% de l'épaisseur totale de la palette doit être en bois naturel ; une couche de matière adhésive à l'intérieur de la palette peut être renforcée par une matière fibreuse de carbone, fibre de verre ou papier comprimé mais une telle couche ne peut dépasser 7,5% de l'épaisseur totale, avec un maximum de 0,35mm.

Une face de la palette utilisée pour frapper la balle doit être recouverte de caoutchouc ordinaire à picots avec les picots vers l'extérieur ayant une épaisseur totale, matière adhésive comprise, ne dépassant pas 4mm.

Par caoutchouc ordinaire à picots, on entend une couche unique de caoutchouc non cellulaire, naturel ou synthétique, ayant des picots répartis uniformément sur la surface avec une densité d'au moins 10 et d'au plus 30 picots par cm².

Tennis de table



Contact

Service Public de Wallonie Mobilité & Infrastructures
Département des Infrastructures subsidiées
Direction des Infrastructures sportives
Boulevard du Nord, 8
5000 Namur
infrasports.infrastructures@spw.wallonie.be
L'ensemble des fiches techniques est disponible
sur le site d'Infrasports <https://infrastructures.wallonie.be>

Cette fiche a été avalisée par:
l'Aile Francophone Tennis de Table, Rue Pierre du Diable, 46 - 5100 JAMBES
Tél: 081/32 21 17 • E-mail: info@aftt.be • www.aftt.be